
Empire Company Limited
États financiers consolidés résumés intermédiaires
1^{er} février 2025

TABLE DES MATIÈRES

États consolidés résumés de la situation financière.....	1
États consolidés résumés du résultat net.....	1
États consolidés résumés du résultat global.....	3
États consolidés résumés des variations des capitaux propres.....	4
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie.....	5
Notes annexes.....	6 - 16

Empire Company Limited
États consolidés résumés de la situation financière
Aux
Non audité (en millions de dollars canadiens)

	1^{er} février 2025	4 mai 2024	3 février 2024
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	190,7 \$	259,6 \$	249,1 \$
Créances	655,4	677,8	636,1
Stocks (note 4)	1 764,7	1 771,7	1 738,9
Charges payées d'avance	140,1	162,3	144,7
Contrats de location et autres créances	93,5	115,2	94,1
Actif d'impôt exigible	54,2	69,7	76,1
Actifs détenus en vue de la vente	-	47,3	1,1
	2 898,6	3 103,6	2 940,1
Contrats de location et autres créances	608,2	600,9	600,3
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (note 5)	708,3	688,1	684,7
Autres actifs	45,1	39,4	38,9
Immobilisations corporelles	3 608,6	3 565,1	3 342,7
Actifs au titre des droits d'utilisation	5 035,2	4 917,7	5 010,2
Immeubles de placement	155,5	157,9	164,3
Immobilisations incorporelles	1 346,0	1 348,4	1 352,8
Goodwill	2 058,3	2 064,2	2 060,4
Actifs d'impôt différé	287,8	305,0	313,6
	16 751,6 \$	16 790,3 \$	16 508,0 \$
PASSIF			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	2 785,7 \$	3 034,7 \$	2 784,9 \$
Passif d'impôt exigible	76,6	103,7	73,7
Provisions	44,4	54,0	47,1
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 6)	213,0	113,5	123,1
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	566,2	585,4	580,7
Tranche des autres obligations échéant à moins d'un an	-	-	77,1
	3 685,9	3 891,3	3 686,6
Provisions	40,8	48,1	48,1
Dette à long terme (note 6)	917,2	981,9	818,6
Obligations locatives à long terme	5 853,4	5 679,1	5 762,6
Autres passifs non courants	305,5	295,4	297,6
Avantages sociaux futurs	169,1	160,3	168,7
Passifs d'impôt différé	268,9	265,6	279,2
	11 240,8	11 321,7	11 061,4
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions (note 7)	1 685,2	1 779,3	1 816,1
Surplus d'apport	33,7	56,2	52,2
Résultats non distribués	3 636,2	3 484,5	3 432,5
Cumul des autres éléments du résultat global	22,1	21,1	20,0
	5 377,2	5 341,1	5 320,8
Participations ne donnant pas le contrôle	133,6	127,5	125,8
	5 510,8	5 468,6	5 446,6
	16 751,6 \$	16 790,3 \$	16 508,0 \$

Se reporter aux notes annexes.

Au nom du conseil

(signé) « James Dickson »
Administrateur

(signé) « Michael Medline »
Administrateur

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat net Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
	Ventes (note 8)	7 725,2 \$	7 494,4 \$	23 639,9 \$
Autres produits (note 9)	3,7	9,3	63,8	166,4
Quote-part du bénéfice de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	9,7	14,6	56,8	38,5
Charges d'exploitation				
Coût des ventes	5 642,1	5 507,1	17 366,5	17 255,8
Frais de vente et charges administratives	1 808,5	1 760,6	5 417,8	5 250,7
Bénéfice d'exploitation	288,0	250,6	976,2	1 019,5
Charges financières, montant net (note 10)	72,1	69,6	218,8	208,1
Bénéfice avant impôt sur le résultat	215,9	181,0	757,4	811,4
Charge d'impôt sur le résultat	58,4	43,5	189,4	204,4
Bénéfice net	157,5 \$	137,5 \$	568,0 \$	607,0 \$
Bénéfice de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	11,4 \$	3,3 \$	40,7 \$	30,7 \$
Propriétaires de la Société	146,1	134,2	527,3	576,3
	157,5 \$	137,5 \$	568,0 \$	607,0 \$
Résultat par action (note 11)				
De base	0,62 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,31 \$
Après dilution	0,62 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en millions (note 11)				
De base	236,4	246,3	239,2	249,2
Après dilution	237,2	246,8	239,8	249,7

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited États consolidés résumés du résultat global Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Bénéfice net	157,5 \$	137,5 \$	568,0 \$	607,0 \$
Autres éléments du résultat global, montant net				
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net				
(Pertes) profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie (déduction faite de l'impôt – note 12)	(1,4)	0,8	2,0	1,0
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (déduction faite de l'impôt – note 12)	-	(1,4)	(1,0)	(0,6)
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger (déduction faite de l'impôt – note 12)	-	(0,2)	-	-
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net				
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies (déduction faite de l'impôt – note 12)	(5,7)	(21,0)	(14,6)	(4,7)
Total des autres éléments du résultat global	(7,1)	(21,8)	(13,6)	(4,3)
Résultat global	150,4 \$	115,7 \$	554,4 \$	602,7 \$
Résultat global de la période attribuable aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	11,4 \$	3,3 \$	40,7 \$	30,7 \$
Propriétaires de la Société	139,0	112,4	513,7	572,0
	150,4 \$	115,7 \$	554,4 \$	602,7 \$

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited États consolidés résumés des variations des capitaux propres Non audité (en millions de dollars canadiens)	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total attribuable aux propriétaires de la Société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 6 mai 2023	1 914,7 \$	50,1 \$	19,6 \$	3 216,0 \$	5 200,4 \$	136,3 \$	5 336,7 \$
Dividendes versés	-	-	-	(136,0)	(136,0)	(0,9)	(136,9)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(0,9)	(0,9)	0,9	-
Rémunération fondée sur des actions, montant net	1,1	2,1	-	-	3,2	-	3,2
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(98,9)	-	-	(200,9)	(299,8)	-	(299,8)
Actions détenues en fiducie, montant net	(0,8)	-	-	-	(0,8)	-	(0,8)
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(30,2)	(30,2)
Réévaluation/exercice des options de vente	-	-	-	(17,3)	(17,3)	(11,0)	(28,3)
Transactions avec les propriétaires	(98,6)	2,1	-	(355,1)	(451,6)	(41,2)	(492,8)
Bénéfice net	-	-	-	576,3	576,3	30,7	607,0
Autres éléments du résultat global	-	-	0,4	(4,7)	(4,3)	-	(4,3)
Résultat global de la période	-	-	0,4	571,6	572,0	30,7	602,7
Solde au 3 février 2024	1 816,1 \$	52,2 \$	20,0 \$	3 432,5 \$	5 320,8 \$	125,8 \$	5 446,6 \$
Solde au 4 mai 2024	1 779,3 \$	56,2 \$	21,1 \$	3 484,5 \$	5 341,1 \$	127,5 \$	5 468,6 \$
Dividendes versés	-	-	-	(142,7)	(142,7)	(1,5)	(144,2)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	(1,5)	(1,5)	1,5	-
Rémunération fondée sur des actions, montant net	4,3	(22,5)	-	-	(18,2)	-	(18,2)
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(98,5)	-	-	(201,6)	(300,1)	-	(300,1)
Impôt au rachat d'actions ordinaires (note 7)	-	-	-	(8,6)	(8,6)	-	(8,6)
Actions détenues en fiducie, montant net	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Transactions portant sur les capitaux propres avec des entités structurées	-	-	-	-	-	(25,2)	(25,2)
Réévaluation des options de vente	-	-	-	(6,6)	(6,6)	(9,4)	(16,0)
Transactions avec les propriétaires	(94,1)	(22,5)	-	(361,0)	(477,6)	(34,6)	(512,2)
Bénéfice net	-	-	-	527,3	527,3	40,7	568,0
Autres éléments du résultat global	-	-	1,0	(14,6)	(13,6)	-	(13,6)
Résultat global de la période	-	-	1,0	512,7	513,7	40,7	554,4
Solde au 1^{er} février 2025	1 685,2 \$	33,7 \$	22,1 \$	3 636,2 \$	5 377,2 \$	133,6 \$	5 510,8 \$

Se reporter aux notes annexes.

Empire Company Limited Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie Non audité (en millions de dollars canadiens)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	157,5 \$	137,5 \$	568,0 \$	607,0 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Dotation aux amortissements				
des immobilisations corporelles	249,5	240,4	747,6	714,5
Charge d'impôt sur le résultat	58,4	43,5	189,4	204,4
Charges financières, montant net (note 10)	72,1	69,6	218,8	208,1
Dotation aux amortissements				
des immobilisations incorporelles	27,8	30,5	87,2	90,9
Pertes (profits) nets sur la sortie d'actifs nets (note 9)	0,8	(4,3)	(52,8)	(97,7)
Profits nets sur les modifications et les résiliations de contrats de location	(1,1)	(0,4)	-	(39,4)
Pertes (reprises) de valeur d'actifs non financiers, montant net	(0,5)	0,2	11,5	0,2
Pertes de valeur d'actifs non courants	-	-	3,0	-
Dotation aux amortissements d'éléments différés	1,2	0,5	1,6	1,0
Quote-part du bénéfice (de la perte) d'autres entités, déduction faite des distributions reçues	10,7	7,4	(6,1)	19,1
Avantages sociaux futurs	(3,7)	(3,1)	(10,8)	(4,3)
(Diminution) augmentation des provisions à long terme	(3,2)	4,1	(9,6)	4,3
Rémunération fondée sur des actions	5,6	1,3	15,6	6,7
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 13)	(10,0)	84,1	(136,9)	(122,3)
Impôt sur le résultat (payé) recouvré, montant net	(26,6)	57,5	(184,4)	(74,7)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	538,5	668,8	1 442,1	1 517,8
Activités d'investissement				
Augmentation des placements en titres de capitaux propres	(0,5)	(0,8)	(14,9)	(3,7)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	(163,3)	(147,2)	(482,3)	(427,8)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(46,8)	(20,2)	(95,0)	(69,3)
Produit de la sortie d'actifs	12,3	6,5	121,2	114,2
Produit tiré des modifications et des résiliations de contrats de location	-	20,7	-	34,3
Contrats de location et autres créances, montant net	(6,8)	(20,2)	(0,6)	(28,3)
Autres actifs	(1,5)	(4,3)	(9,3)	(12,3)
Autres passifs	(5,1)	(0,8)	(5,9)	(5,8)
Acquisitions d'entreprises (note 14)	-	(10,2)	(14,9)	(14,5)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	23,0	22,7	69,4	67,7
Intérêts reçus	0,5	2,4	1,5	3,1
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(188,2)	(151,4)	(430,8)	(342,4)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	16,3	19,9	79,1	86,8
Prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable	-	-	120,0	-
Remboursements sur la dette à long terme	(5,8)	(21,5)	(82,3)	(86,6)
Remboursements sur les facilités de crédit renouvelables, montant net	(84,3)	(149,6)	(82,1)	(70,9)
Intérêts versés	(13,5)	(11,5)	(40,2)	(38,2)
Paiements au titre des obligations locatives (capital)	(137,5)	(130,8)	(412,4)	(395,4)
Paiements au titre des obligations locatives (intérêts)	(65,0)	(60,0)	(192,8)	(176,4)
Rachat d'actions ordinaires (note 7)	(107,2)	(97,9)	(300,1)	(299,8)
Dividendes versés	(47,6)	(45,3)	(144,2)	(136,9)
Participations ne donnant pas le contrôle	(2,7)	(8,3)	(25,2)	(30,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(447,3)	(505,0)	(1 080,2)	(1 147,6)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(97,0)	12,4	(68,9)	27,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	287,7	236,7	259,6	221,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	190,7 \$	249,1 \$	190,7 \$	249,1 \$

Se reporter aux notes annexes.

1. Entité présentant l'information financière

Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») est une société canadienne dont les principales activités touchent la vente au détail de produits alimentaires et les activités immobilières connexes. La Société est constituée au Canada et son siège social est situé au 115 King Street, Stellarton (Nouvelle-Écosse) B0K 1S0. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la période close le 1^{er} février 2025 comprennent les comptes d'Empire, de toutes les filiales, y compris ceux de sa filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys ») et de certaines entreprises considérées comme des entités structurées sur lesquelles la Société exerce un contrôle autrement que par la détention de la majorité des droits de vote. Les participations qui confèrent à la Société une influence notable et ses coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 1^{er} février 2025, la Société exerçait ses activités dans deux secteurs à présenter, soit la « Vente au détail de produits alimentaires » et les « Placements et autres activités », comme il est décrit à la note 8, « Information sectorielle ». Les activités de la Société dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires subissent l'incidence de facteurs saisonniers et dépendent aussi des périodes de fêtes. L'exercice de la Société se termine le premier samedi de mai.

2. Mode de préparation

Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations, y compris celles des notes, qui figurent normalement dans les états financiers consolidés annuels ont été omises ou résumées. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audité de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS de comptabilité »).

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 12 mars 2025.

Utilisation d'estimations, de jugements et d'hypothèses

La préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires exige que la direction effectue des estimations, pose des jugements et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires et les notes annexes. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions apportées aux estimations comptables sont comptabilisées pour la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et pour toute période touchée.

Les estimations, les jugements et les hypothèses qui pourraient avoir une incidence importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont présentés dans les états financiers consolidés annuels audité de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024 et demeurent inchangés pour la période close le 1^{er} février 2025.

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels audité de la Société pour l'exercice clos le 4 mai 2024, sauf pour ce qui suit :

Modifications de normes comptables adoptées au cours de l'exercice 2025

Modifications d'IAS 1 Présentation des états financiers (« IAS 1 »)

En octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1) afin de préciser que les clauses restrictives devant être respectées après la date de clôture par une entité ayant le droit de différer le règlement d'un passif n'avaient pas d'incidence sur le classement de ce passif dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture. Ces modifications de portée limitée visent à améliorer les informations supplémentaires que les entités doivent fournir à l'égard des clauses restrictives. Ces modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

En janvier 2020, l'IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* (modifications d'IAS 1). Ces modifications de portée limitée touchent uniquement la présentation des passifs à l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de la comptabilisation. Plus précisément, elles apportent les éclaircissements suivants :

- La probabilité qu'une entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif n'a pas d'incidence sur le classement du passif;
- On entend par « règlement » le transfert à l'autre partie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services.

Ces modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Modifications d'IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)

En septembre 2022, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 16. Ces modifications apportent des éclaircissements sur la manière dont un vendeur-preneur doit évaluer ultérieurement la charge locative découlant d'une transaction de cession-bail, précisant que ce dernier doit déterminer les « paiements de loyer » et les « paiements de loyer révisés » de façon à ne comptabiliser aucun profit ni perte se rapportant au droit d'utilisation conservé. Ces modifications s'appliquent uniquement aux transactions de cession-bail pour lesquelles les paiements de loyer comprennent des paiements de loyer variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux. Les modifications sont entrées en vigueur pour la Société le 5 mai 2024. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Société.

Normes, modifications et interprétations publiées, mais non encore adoptées

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1. IFRS 18 présente de nouvelles exigences visant l'amélioration de la présentation de l'information sur la performance financière et à fournir aux investisseurs une meilleure base pour analyser et comparer les sociétés. Plus précisément, cette norme instaure les nouveautés suivantes :

- Trois catégories définies de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et obligation pour les sociétés de fournir de nouveaux sous-totaux définis, y compris le résultat d'exploitation;
- Une transparence accrue des mesures de performance définies par la direction, obligeant les sociétés à fournir des explications sur les mesures propres à la société qui sont liées à l'état du résultat net;
- Des indications améliorées sur la façon dont les sociétés regroupent l'information dans les états financiers, y compris des indications sur la question de savoir si l'information est incluse dans les états financiers ou dans les notes.

IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant autorisée. La Société évalue actuellement l'incidence potentielle de cette nouvelle norme.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 ») et IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée d'IFRS 9 et d'IFRS 7. Ces modifications apportent des précisions concernant le moment où un actif ou un passif financier doit être comptabilisé et décomptabilisé, l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels ainsi que le classement et les informations à fournir qui en découlent relativement aux actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles. De plus, les modifications clarifient le fait que les passifs financiers doivent être décomptabilisés à la date de règlement, et elles prévoient un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement, si des conditions particulières sont remplies. Ces modifications exigent des informations supplémentaires à fournir pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et les placements dans des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'adoption anticipée est permise, et il est possible d'adopter par anticipation uniquement les modifications relatives au classement des actifs financiers. La Société évalue l'incidence éventuelle de ces modifications.

4. Stocks

Le coût des stocks comptabilisé dans les charges pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice s'est élevé à 5 642,1 \$ et à 17 366,5 \$ (5 507,1 \$ et 17 255,8 \$ au 3 février 2024), respectivement. Pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé (un recouvrement) une charge de (0,2) \$ et de 2,6 \$ [(0,2) \$ et 2,2 \$ au 3 février 2024], respectivement, correspondant à la réduction de valeur des stocks à la valeur nette de réalisation, soit en deçà du coût, pour les stocks disponibles.

Empire Company Limited

Notes annexes

1^{er} février 2025

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

5. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

	1^{er} février 2025	3 février 2024
Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »)	631,4 \$	619,0 \$
Partenariats immobiliers	61,7	58,7
Autres participations et coentreprises	15,2	7,0
Total	708,3 \$	684,7 \$

La juste valeur de la participation dans le FPI Crombie, fondée sur le prix coté affiché à la Bourse de Toronto (la « TSX »), se présente comme suit :

	1^{er} février 2025	3 février 2024
FPI Crombie	1 026,6 \$	1 022,6 \$

Les partenariats immobiliers et les autres participations et les coentreprises ne sont pas inscrits en bourse; par conséquent, il n'existe pas de cours publiés.

6. Dette à long terme

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations des flux de trésorerie provenant des activités de financement liées à la dette à long terme :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} février 2025	3 février 2024	1^{er} février 2025	3 février 2024
Solde d'ouverture	1 204,0 \$	1 092,9 \$	1 095,4 \$	1 012,3 \$
Émission de titres d'emprunt	16,3	19,9	79,1	86,8
Prélèvements sur la facilité de crédit non renouvelable	-	-	120,0	-
Remboursements sur la dette à long terme	(5,8)	(21,5)	(82,3)	(86,6)
Remboursements sur les facilités de crédit renouvelables, montant net	(84,3)	(149,6)	(82,1)	(70,9)
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement liées à la dette à long terme	(73,8)	(151,2)	34,7	(70,7)
Coûts liés au financement différé	-	-	0,1	0,1
Solde de clôture	1 130,2 \$	941,7 \$	1 130,2 \$	941,7 \$
Courante			213,0 \$	123,1 \$
Non courante			917,2	818,6
Total			1 130,2 \$	941,7 \$

La convention relative à la facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie modifiée et mise à jour de Sobeys datée du 3 novembre 2022 d'un montant de 650,0 \$ et venant à échéance le 4 novembre 2027 a été modifiée le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux des opérations de pension à un jour canadien (*Canadian Overnight Repo Rate Average* ou CORRA). Au 1^{er} février 2025, le solde sur cette facilité s'élevait à 300,0 \$ (232,4 \$ au 3 février 2024) et la Société avait tiré 54,6 \$ (58,6 \$ au 3 février 2024) sous forme de lettres de crédit sur cette facilité. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

La convention relative à la facilité de crédit à terme renouvelable de premier rang non garantie modifiée et mise à jour de la Société datée du 3 novembre 2022 d'un montant de 150,0 \$ et venant à échéance le 4 novembre 2027 a été modifiée le 24 juin 2024 pour tenir compte du taux CORRA. Au 1^{er} février 2025, le solde sur cette facilité s'élevait à 32,0 \$ (52,8 \$ au 3 février 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien, des taux des acceptations bancaires ou du taux CORRA.

En vertu d'une entente datée du 21 juin 2024, Sobeys a conclu une convention relative à une facilité de crédit à terme non renouvelable de premier rang non garantie d'un montant de 120,0 \$ et venant à échéance le 20 juin 2025. Au 1^{er} février 2025, le solde sur cette facilité s'élevait à 120,0 \$. Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien ou du taux CORRA.

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2025****Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Sobeys a pris en charge la marge de crédit d'exploitation à vue existante de 75,0 \$ de Longo's. Le 20 juillet 2023, Longo's a modifié la convention de marge de crédit pour la faire passer de 75,0 \$ à 100,0 \$. Au 1^{er} février 2025, le solde de la facilité était de 72,5 \$ (57,6 \$ au 3 février 2024). Les intérêts à payer sur cette facilité fluctuent en fonction des variations du taux préférentiel canadien.

7. Capital-actions

Aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités auprès de la TSX en vigueur du 2 juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024, la Société a racheté 10 004 868 actions de catégorie A sans droit de vote (10 500 000 au 1^{er} juillet 2023) à un prix moyen pondéré de 35,31 \$ (36,18 \$ au 1^{er} juillet 2023) pour une contrepartie totale de 353,2 \$ (379,9 \$ au 1^{er} juillet 2023).

Le 19 juin 2024, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 800 000 actions de catégorie A sans droit de vote, représentant environ 9,9 % du flottant des actions de catégorie A sans droit de vote en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2024 et se termineront au plus tard le 1^{er} juillet 2025. Au 1^{er} février 2025, aux termes de cet avis, la Société a racheté 6 712 371 actions de catégorie A sans droit de vote (6 015 656 au 3 février 2024) à un prix moyen pondéré de 39,84 \$ (36,63 \$ au 3 février 2024) pour une contrepartie totale de 267,4 \$ (220,4 \$ au 3 février 2024).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Nombre d'actions	2 484 371	2 710 109	7 691 346	8 291 081
Prix moyen pondéré	43,16 \$	36,14 \$	39,01 \$	36,16 \$
Réduction du capital-actions	32,4 \$	32,7 \$	98,5 \$	98,9 \$
Prime imputée aux résultats non distribués	74,8	65,2	201,6	200,9
Contrepartie en trésorerie versée	107,2 \$	97,9 \$	300,1 \$	299,8 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote, pendant les périodes d'interdiction des opérations, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant la mise en place d'un impôt de 2,0 % lié aux rachats de capitaux propres. L'impôt s'applique à compter du 1^{er} janvier 2024 à la valeur nette des actions rachetées par toute société canadienne dont les actions sont inscrites à une bourse de valeurs désignée. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de 8,6 \$ au titre du rachat d'actions dans les résultats non distribués des états consolidés résumés intermédiaires de la situation financière.

Après la fin de la période close le 1^{er} février 2025, la Société avait racheté aux fins d'annulation 922 075 actions de catégorie A sans droit de vote au prix moyen pondéré de 43,39 \$ pour une contrepartie totale de 40,0 \$.

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2025****Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Les actions émises et en circulation de la Société se présentent comme suit :

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 13 semaines closes les	
	1^{er} février 2025	3 février 2024	1^{er} février 2025	3 février 2024
Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période	138 839 826	149 615 377	1 709,1 \$	1 842,6 \$
Rachat d'actions ordinaires	(2 484 371)	(2 710 109)	(32,4)	(32,7)
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	135 412	29 049	2,5	0,5
Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période	136 490 867	146 934 317	1 679,2 \$	1 810,4 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7,3 \$	7,3 \$
Actions détenues en fiducie	(38 280)	(42 326)	(1,3)	(1,6)
Total du capital-actions			1 685,2 \$	1 816,1 \$

	Nombre d'actions		Capital-actions	
	Périodes de 39 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1^{er} février 2025	3 février 2024	1^{er} février 2025	3 février 2024
Actions de catégorie A sans droit de vote à l'ouverture de la période	143 932 071	155 164 908	1 773,4 \$	1 908,2 \$
Rachat d'actions ordinaires	(7 691 346)	(8 291 081)	(98,5)	(98,9)
Émission d'actions aux fins de la rémunération fondée sur des actions	250 142	60 490	4,3	1,1
Actions de catégorie A sans droit de vote à la clôture de la période	136 490 867	146 934 317	1 679,2 \$	1 810,4 \$
Actions ordinaires de catégorie B, sans valeur nominale	98 138 079	98 138 079	7,3 \$	7,3 \$
Actions détenues en fiducie	(38 280)	(42 326)	(1,3)	(1,6)
Total du capital-actions			1 685,2 \$	1 816,1 \$

8. Information sectorielle

La Société a déterminé que les secteurs à présenter étaient la vente au détail de produits alimentaires et les placements et autres activités. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend trois secteurs opérationnels : Services nationaux Sobeys, Farm Boy et Longo's. Ces secteurs opérationnels ont été regroupés en un seul secteur à présenter, soit « Vente au détail de produits alimentaires », car ils présentent des caractéristiques économiques similaires, comme l'offre de produits, la clientèle et les modes de distribution. Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires comprend des magasins de vente au détail de produits alimentaires détenus par la Société et des franchisés, ainsi que des postes d'essence et dépanneurs, des pharmacies de détail et des pharmacies en magasin, qui offrent aux clients des produits alimentaires frais ou non, du carburant, des produits de pharmacie, de santé et de beauté ainsi que des produits de consommation courante. Le secteur des placements et autres activités comprend essentiellement les participations dans le FPI Crombie, les partenariats immobiliers et diverses autres activités de la Société.

Les résultats et les actifs des secteurs opérationnels comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent y être affectés de façon raisonnable.

Tous les transferts intersectoriels sont comptabilisés à des prix établis dans des conditions de concurrence normale. Pour la présentation de l'information sectorielle, la Société utilise des méthodes d'évaluation conformes à IFRS 8 *Secteurs opérationnels* qui sont les mêmes que celles utilisées dans ses états financiers consolidés.

Il n'y a eu aucune affectation asymétrique du bénéfice, des charges ou des actifs entre les secteurs.

Empire Company Limited
Notes annexes
1^{er} février 2025
Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Toutes les ventes sont générées par le secteur de la vente au détail de produits alimentaires. Les ventes de la Société, par type de biens, sont rapprochées du total des ventes ci-dessous :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Ventes de produits alimentaires	7 259,0 \$	7 040,6 \$	22 148,9 \$	21 734,0 \$
Ventes de carburant	466,2	453,8	1 491,0	1 587,1
Ventes	7 725,2 \$	7 494,4 \$	23 639,9 \$	23 321,1 \$

La direction évalue la performance en fonction du bénéfice d'exploitation attribuable à chaque secteur opérationnel de la Société, qui est résumé dans le tableau qui suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Bénéfice d'exploitation sectoriel				
Vente au détail de produits alimentaires	278,7 \$	233,7 \$	927,2 \$	984,4 \$
Placements et autres activités				
FPI Crombie	10,0	10,5	54,0	31,6
Partenariats immobiliers	9,7	5,3	15,1	9,2
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,4)	1,1	(20,1)	(5,7)
	9,3	16,9	49,0	35,1
Total	288,0 \$	250,6 \$	976,2 \$	1 019,5 \$

Le bénéfice d'exploitation sectoriel peut être rapproché du bénéfice avant impôt de la Société, comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Total du bénéfice d'exploitation	288,0 \$	250,6 \$	976,2 \$	1 019,5 \$
Charges financières, montant net	72,1	69,6	218,8	208,1
Bénéfice avant impôt	215,9 \$	181,0 \$	757,4 \$	811,4 \$

	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
	Total des actifs par secteur	
Vente au détail de produits alimentaires	15 979,2 \$	15 719,6 \$
Placements et autres activités	772,4	788,4
Total	16 751,6 \$	16 508,0 \$

9. Autres produits

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
(Pertes) profits nets sur la sortie d'actifs	(0,8) \$	4,3 \$	52,8 \$	97,7 \$
Revenus locatifs tirés des immeubles détenus	3,4	4,6	11,0	12,7
Profits nets sur les modifications et les résiliations de contrats de location	1,1	0,4	-	39,4
Autres (note 17)	-	-	-	16,6
Total	3,7 \$	9,3 \$	63,8 \$	166,4 \$

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2025****Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)**

Au cours de la période close le 3 août 2024, Sobeys a vendu un immeuble à un tiers, puis l'a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est chiffré à 90,0 \$, dont une tranche de 79,0 \$ a été reçue en trésorerie, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 39,3 \$.

Au cours de la période close le 5 août 2023, Empire a conclu la vente de ses 56 postes d'essence situés dans l'Ouest canadien, qui a eu lieu entre une filiale entièrement détenue de Sobeys et une filiale entièrement détenue de Shell Canada, soit Canadian Mobility Services Limited. Le produit total de cette transaction s'est chiffré à 100,0 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 90,8 \$.

10. Charges financières, montant net

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Produits financiers				
Produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	5,9 \$	5,5 \$	17,6 \$	16,5 \$
Profits liés à la juste valeur de contrats à terme	2,4	0,6	5,3	2,6
Produits d'intérêts tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	0,5	2,4	1,5	3,1
Produit de désactualisation sur les contrats de location et autres créances	0,5	-	1,4	0,1
Total des produits financiers	9,3	8,5	25,8	22,3
Charges financières				
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	65,0	60,0	192,8	176,4
Charge d'intérêts sur les autres passifs financiers au coût amorti	13,6	15,6	43,6	47,3
Charges financières de retraite, montant net	2,0	1,8	6,0	5,6
Charge de désactualisation des provisions	0,8	0,7	2,2	1,1
Total des charges financières	81,4	78,1	244,6	230,4
Charges financières, montant net	72,1 \$	69,6 \$	218,8 \$	208,1 \$

Empire Company Limited

Notes annexes

1^{er} février 2025

Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

11. Résultat par action

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action ont été calculés à l'aide du nombre d'actions suivant :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	236 392 392	246 293 405	239 151 013	249 214 797
Actions présumées être émises sans contrepartie relativement aux paiements fondés sur des actions	790 348	514 579	610 513	522 532
Nombre moyen pondéré d'actions – après dilution	237 182 740	246 807 984	239 761 526	249 737 329

Résultat par action

Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société	146,1 \$	134,2 \$	527,3 \$	576,3 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	236,4	246,3	239,2	249,2
Résultat par action de base	0,62 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,31 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	246,8	239,8	249,7
Résultat par action après dilution	0,62 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,31 \$

12. Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

(L'économie) la charge d'impôt comptabilisée dans les autres éléments du résultat global se détaille comme suit :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
(Pertes) profits latents sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(0,5) \$	0,3 \$	0,7 \$	0,4 \$
Quote-part des autres éléments du résultat global des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	(0,6)	(0,4)	(0,3)
Écarts de change découlant de la conversion des résultats des établissements à l'étranger	-	-	-	0,1
Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	(2,0)	(7,3)	(5,0)	(1,7)
Total	(2,5) \$	(7,6) \$	(4,7) \$	(1,5) \$

Empire Company Limited**Notes annexes****1^{er} février 2025****Non audité (en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)****13. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie**

La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement comprend les éléments suivants :

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} février 2025	3 février 2024	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Créances	9,3 \$	74,1 \$	22,4 \$	47,3 \$
Stocks	76,1	63,4	11,8	10,8
Charges payées d'avance	27,1	14,3	22,2	(13,7)
Fournisseurs et charges à payer	(114,6)	(58,2)	(165,5)	(168,7)
Autres	(7,9)	(9,5)	(27,8)	2,0
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(10,0) \$	84,1 \$	(136,9) \$	(122,3) \$

14. Acquisitions d'entreprises

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, la Société a fait l'acquisition de certains magasins franchisés et non franchisés. Les résultats de ces acquisitions sont inclus dans les résultats financiers de la Société depuis leur date d'acquisition respective et sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Le tableau qui suit représente le montant des actifs et des passifs identifiables résultant de ces acquisitions pour les périodes allant du début de l'exercice aux dates indiquées :

	1 ^{er} février 2025	3 février 2024
Trésorerie reprise	0,2 \$	- \$
Stocks	4,8	6,4
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	5,0	7,2
Goodwill	6,1	0,9
Fournisseurs et charges à payer	(1,1)	-
Provisions	(0,1)	-
Contrepartie totale	14,9 \$	14,5 \$

Depuis la date d'acquisition, les entreprises acquises ont généré des ventes de 26,3 \$ et de 65,2 \$ (15,1 \$ et 22,7 \$ au 3 février 2024) et (une perte) un bénéfice net de (0,3) \$ et de 0,4 \$ [(1,0) \$ et (1,2) \$ au 3 février 2024], pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, respectivement, montants qui sont inclus dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions des magasins franchisés et non franchisés et d'autres entreprises a trait à la main-d'œuvre acquise et à la clientèle du magasin existant, ainsi qu'aux synergies attendues de la combinaison des efforts des magasins acquis avec les magasins existants. La juste valeur estimative des actifs nets identifiables et du goodwill acquis a été déterminée de manière provisoire et pourrait faire l'objet d'ajustements d'ici à ce que les évaluations et les écritures comptables correspondantes soient achevées.

15. Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Société avoisinent leurs justes valeurs, sauf en ce qui a trait à l'élément ci-dessous :

	1 ^{er} février 2025	4 mai 2024	3 février 2024
Dette à long terme			
Valeur comptable totale	1 130,2 \$	1 095,4 \$	941,7 \$
Juste valeur totale	1 196,4 \$	1 132,5 \$	989,1 \$

La juste valeur des passifs au titre de l'option de vente liée aux participations ne donnant pas le contrôle relatives à certaines acquisitions correspond à la valeur actualisée du prix d'acquisition des participations ne donnant pas le contrôle, lequel est fondé sur le bénéfice futur estimatif de ces entités à une date préétablie. La juste valeur du passif au titre de l'option de vente liée à la participation ne donnant pas le contrôle relative à l'acquisition de Longo's a été déterminée au moyen d'une simulation statistique, qui repose sur les bénéfices futurs estimatifs de Longo's à une date prédéterminée. La juste valeur de ces options est classée dans le niveau 3 de la hiérarchie à trois niveaux prescrite par IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*. Bon nombre de données sont utilisées pour calculer la juste valeur, la plus sensible étant le BAIIA.

Dans le cadre de l'acquisition de Farm Boy, des membres de la haute direction de Farm Boy (les « parties prenantes ») ont conservé une participation combinée de 12 % dans Farm Boy, ce qui a donné lieu à une participation ne donnant pas le contrôle. Les parties ont conclu des options de vente et d'achat qui accordent la possibilité aux parties prenantes de vendre, et à Sobey's d'acheter, à tout moment cinq ans après la date d'acquisition, la participation résiduelle de 12 %. Depuis la date de l'acquisition, la Société a comptabilisé un passif financier au titre de l'option de vente en fonction de la valeur actualisée du montant à payer à l'exercice de l'option de vente conformément à IFRS 9 *Instruments financiers*. Le 6 janvier 2024, la Société a reçu un avis formel des parties prenantes exerçant ces options de vente. Au cours de l'exercice clos le 4 mai 2024, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle résiduelle de 12 % dans Farm Boy pour 77,1 \$, et le passif financier au titre de l'option de vente a été réglé en trésorerie.

16. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'unités d'actions au rendement

La Société attribue à certains salariés des unités d'actions au rendement (« UAR »). Le nombre d'UAR dont les droits deviennent acquis en vertu d'une attribution dépend principalement des cas de la période de service et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Au cours de la période close le 3 août 2024, la comptabilisation des UAR, qui étaient auparavant réglées en instruments de capitaux propres, a été modifiée pour qu'elles soient réglées en trésorerie étant donné la possibilité offerte aux employés de choisir entre un règlement en trésorerie ou en actions au moment de l'acquisition des droits, ce qui a donné lieu à une obligation réglée en trésorerie. À l'acquisition des droits, chaque salarié a le droit de recevoir de la trésorerie ou un nombre d'actions de catégorie A sans droit de vote correspondant au nombre de ses UAR dont les droits sont acquis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, la Société a attribué 603 751 UAR (407 275 UAR au 3 février 2024). Au 1^{er} février 2025, 1 196 917 UAR étaient en cours (1 008 123 au 3 février 2024) et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 19,1 \$ (néant au 3 février 2024). La charge de rémunération liée aux UAR pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice était de 5,3 \$ et de 10,1 \$ (3,5 \$ et 6,0 \$ au 3 février 2024), respectivement.

Régime d'options sur actions

Au cours de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, la Société n'a attribué aucune option (459 642 au 3 février 2024) aux termes du régime d'options sur actions des salariés de la Société, dans le cadre duquel des options sont attribuées pour l'achat d'actions de catégorie A sans droit de vote. La charge de rémunération liée à l'émission d'options pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 0,3 \$ et à 5,5 \$ (1,3 \$ et 4,2 \$ au 3 février 2024), respectivement.

Régimes d'unités d'actions différées

Les droits rattachés aux unités d'actions différées (« UAD ») émises à l'intention des salariés aux termes du régime d'UAD pour les dirigeants deviennent acquis en fonction du temps et de l'atteinte d'objectifs de rendement précis. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, la Société a attribué 224 304 UAD (146 096 au 3 février 2024). Au 1^{er} février 2025, il y avait 1 738 087 UAD en cours (1 729 060 au 3 février 2024), et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 65,7 \$ (55,6 \$ au 3 février 2024). La charge de la rémunération liée aux UAD pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 8,2 \$ et à 20,2 \$ [(5,6) \$ et (0,1) \$ au 3 février 2024], respectivement.

Les membres du conseil d'administration peuvent choisir de recevoir une partie ou la totalité de leurs honoraires sous forme d'UAD plutôt qu'en trésorerie. Le nombre d'UAD reçues varie selon le cours des actions de catégorie A sans droit de vote de la Société à la date du versement des honoraires ou de la rémunération de chaque administrateur ou salarié. Au cours de la période allant du début de l'exercice au 1^{er} février 2025, la Société a attribué 42 556 UAD (41 373 UAD au 3 février 2024). Au 1^{er} février 2025, il y avait 524 135 UAD en cours (497 456 au 3 février 2024), et la valeur comptable totale de l'obligation s'élevait à 22,4 \$ (17,0 \$ au 3 février 2024). La charge (le recouvrement) de la rémunération pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice s'est établie à 2,5 \$ et à 6,9 \$ [(2,1) \$ et 1,2 \$ au 3 février 2024), respectivement.

En vertu des deux régimes d'UAD, les UAD dont les droits ont été acquis ne peuvent être rachetées tant que le porteur demeure administrateur ou salarié de la Société. La valeur de rachat d'une UAD correspond au cours de l'action de catégorie A sans droit de vote d'Empire au moment du rachat. La Société évalue de façon régulière l'obligation relative aux UAD selon le cours d'un nombre équivalent d'actions de catégorie A sans droit de vote et impute toute augmentation ou diminution de l'obligation aux frais de vente et charges administratives.

17. Transactions entre parties liées

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Au 1^{er} février 2025, elle détenait une participation de 41,5 % (41,5 % au 3 février 2024) dans le FPI Crombie et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant un droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours de la période close le 2 novembre 2024, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu et repris à bail un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie totale de 2,4 \$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de néant.

Au cours de la période close le 4 novembre 2023, Sobeys, par l'intermédiaire de filiales entièrement détenues, a conclu des transactions de modifications de contrats de location avec le FPI Crombie. Les modifications de contrats de location confèrent au FPI Crombie le droit de résilier les contrats de location de certains immeubles en vue de leur réaménagement futur. Ces transactions ont donné lieu à des profits avant impôt de 34,3 \$ qui ont été comptabilisés dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

Au cours de la période close le 5 août 2023, Sobeys a conclu une entente avec le FPI Crombie pour lui rétrocéder directement certains contrats de sous-location conclus avec des tiers en contrepartie d'honoraires. Cette transaction a donné lieu à un produit avant impôt de 16,4 \$ qui a été comptabilisé dans les autres produits dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net.

18. Avantages sociaux futurs

Pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice, les charges nettes au titre des avantages sociaux futurs comptabilisées en résultat net se sont élevées à 13,1 \$ et à 39,8 \$ (12,1 \$ et 36,5 \$ au 3 février 2024), respectivement. Les pertes actuarielles avant impôt sur les régimes de retraite à prestations définies pour la période close le 1^{er} février 2025 et depuis le début de l'exercice se sont chiffrées à (7,7) \$ et à (19,6) \$, respectivement [(28,3) \$ et (6,4) \$ au 3 février 2024]. Ces pertes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, montant net.